

Sujet : [INTERNET] Participation à l'enquête publique concernant le projet de carrière de marbre à Saint Lary

De :

Date : 26/02/2020 21:44

Pour : pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

M. Ronan Marec

21 rue de la paix

17230 Villedoux

Bonjour,

Je formule par ce présent courrier **mon désaccord concernant l'exploitation d'une carrière de marbre dans les lieux dits Cabanasse et Goulaou sur la commune de Saint Lary.**

Je fréquente très régulièrement depuis 13 ans la commune de Saint-Lary. Le Parc Naturel des Pyrénées Ariégoises abrite des espèces protégées particulièrement sensibles aux dérangements causés par l'homme. Les activités minières seraient ici une véritable catastrophe en termes de nuisances. Cet espace est un des rares secteurs de France où la nature est encore sauvage et où la cohabitation avec l'homme y est fragile mais efficiente. Nous ne sommes plus aujourd'hui à une époque où nous pouvons fermer les yeux sur le coût écologique et l'impact sur la biodiversité de nos industries. Peut-on croire que ces bouleversements annoncés seraient compensés par une quelconque nécessité d'extraire du marbre en ces lieux ? Cette extraction, coûteuse, bruyante, polluante est-elle d'utilité publique ?

Je n'imagine pas qu'on puisse prendre une telle décision qui va à l'inverse d'une prise de conscience mondiale des enjeux environnementaux pour lesquels la France se doit d'être un exemple.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis sur ce chantier pour lequel je réaffirme mon opposition.

Cordialement,

--

Ronan Marec

professeur agrégé d'arts plastiques
Lycée René Josué Valin
La Rochelle